



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES

BUREAU DU CONTRÔLE DE LEGALITE
ET DES STRUCTURES TERRITORIALES

Arrêté PREF2B/DRCT/BCLST/N°5 - en date du 30 mars 2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Corse

Le Préfet de la Haute-Corse
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

- Vu** Le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5210-1-1 ;
- Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment le III de l'article 35 ;
- Considérant** le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté aux membres de la commission départementale de la coopération intercommunale le 09 octobre 2015 ;
- Considérant** les avis exprimés sur le projet de schéma des organes délibérants des communes, établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes concernés ;
- Considérant** les amendements adoptés par la commission départementale de la coopération intercommunale lors de ses réunions des 25 janvier, 08 février et 18 mars 2016 ;
- Sur** proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture ;

ARRETE

- Article 1** Le schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Corse, tel qu'il figure en annexe, est arrêté.
- Article 2** Le présent arrêté fait l'objet d'une insertion dans le quotidien « Corse-Matin ».
- Article 3** Le présent arrêté, accompagné du schéma départemental de coopération intercommunale annexé, sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Corse et sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse, à l'adresse suivante : <http://www.haute-corse.gouv.fr>
- Article 4** Le Secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de Calvi et de Corte et le Directeur départemental des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,

Signé : Alain THIRION